

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 76 (1931)
Heft: 12

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INFORMATIONS

Mouvement dans le haut Commandement. — Un monument à la mémoire du colonel F. Feyler. — Communications du comité central de la Société suisse des officiers.

Mouvement dans le haut Commandement.

Le *colonel cdt. de corps Bridler* a demandé au Conseil fédéral d'être relevé de son commandement à la fin de cette année. Sa requête souligne qu'il est depuis huit ans à la tête du 2^e corps d'armée et qu'il est âgé aujourd'hui de 68 ans. La démission de cet officier de valeur a été acceptée, selon la formule consacrée, « avec remerciements pour les services rendus ».

Quoique n'ayant jamais commandé de troupes de langue française ou rempli des fonctions d'officier instructeur en Suisse romande, le colonel Bridler est bien connu de nos officiers, qui ont toujours vu en lui l'une des personnalités les plus sympathiques de notre armée.

Nous nous faisons donc un plaisir de revenir ici, à l'intention de nos lecteurs, sur la carrière militaire de cet officier distingué.

Issu d'une famille thurgovienne de vieille souche, le colonel Bridler, né le 9 mai 1864, fit des études d'architecte — dont on dit qu'elles furent brillantes — aux universités de Stuttgart, Berlin et Munich. Son bureau d'architecte, ouvert à Winterthour, fut vite connu. En attendant d'élaborer des plans stratégiques, il conçut ceux de la gare de Winterthour et de plusieurs collèges de la Suisse orientale. La carrière des armes l'attira. Ayant débuté, comme officier-instructeur du génie, le 1^{er} août 1889, c'est dès lors la rapide ascension vers des fonctions toujours plus importantes.

Nommé capitaine en 1894, il passe à l'état-major général, puis prend en 1899, comme major, le commandement du bataillon 73, gens de Thurgovie à l'image de leur chef. Promu lieutenant-colonel en 1904, il est affecté à l'état-major du 3^e corps, puis à celui de l'ancienne 8^e division et commande le 29^e régiment d'infanterie. En 1909, à l'âge de 45 ans, il est fait colonel et mis à la tête de la 9^e brigade d'infanterie.

En 1914, l'armée étant sur pied de guerre, le colonel Bridler, alors chef de la brigade 18, reçoit le commandement du secteur

des Grisons, fraction de notre front sud, dont la défense lui est confiée.

Montagnard habile, resté jeune de corps autant que d'esprit, soucieux des besoins de sa troupe, le colonel Bridler ne tarda pas à s'en faire aimer, sans affectation et sans fausse popularité. Il jouissait auprès de ses hommes d'une grande confiance, qu'il avait créée tout naturellement par le simple rayonnement de ses qualités de chef, bien pénétré de cette idée maîtresse que dans la conduite de toute unité, à quelque échelon que ce soit, il faut s'adresser autant au cœur de ses hommes qu'à leur esprit.

Pendant la guerre, le colonel Bridler eut l'occasion de se rendre, en mission, sur le front autrichien des Carpathes, d'où il rapporta quelques souvenirs dont il aimait à enrichir sa conversation.

C'est en 1917 qu'il fut mis à la tête de la 6^e division, fonctionnant également, à titre temporaire, comme sous-chef d'état-major de l'armée. En 1924, il prit le commandement du 2^e corps d'armée, qu'il quitte aujourd'hui.

A ceux qui n'ont pas l'habitude de tenir l'encensoir et qui n'en font pas un sport professionnel, il est toujours difficile de dire du bien d'un chef. Le colonel Bridler quittant l'armée active, on est d'autant plus à l'aise pour préciser le beau souvenir qu'il y laisse.

Homme cultivé, curieux de tout ce qui touche aux choses de l'esprit, le colonel Bridler affecte le genre encyclopédique. Il a des vues originales sur les objets les plus divers. Ceux qui ont eu l'avantage de pratiquer ce chef d'aspect si cordial, se rappellent avec plaisir la qualité de sa conversation, où l'inédit le disputait aux vieux clichés des entretiens militaires. Sa grande expérience des hommes et des choses l'avait rendu indulgent et d'une souriante philosophie. Ses « inspections », qu'il aimait à agencer lui-même selon l'inspiration du moment et au gré d'une imagination toujours en éveil, étaient pain bénit pour les instructeurs, avides de quelque détente et heureux de pouvoir mettre, pour un jour, leur cerveau en veilleuse.

Le colonel cdt. de corps Bridler quitte l'armée « parce qu'il est depuis 8 ans à la tête du 2^e C. A. et qu'il est âgé de 68 ans ». Ces arguments, à n'en pas douter, n'ont de valeur que pour lui, pour peu que l'on songe à la verdeur de son esprit et à la jeunesse de son corps. Il s'en va, tout simplement, laissant la place à d'autres, estimant avoir fait son devoir. Il faut un certain courage pour faire ce geste, quand on est au faite des honneurs militaires. Et il y a dans cette simple attitude quelque chose de chevaleresque, qui peint l'homme et qui devait être relevé.



Colonel cdt. de corps Bridler.



Colonel cdt. de corps Scheibli.



Colonel Prisi.

Mais quelle satisfaction doit éprouver ce chef qui, après 44 ans de belle servitude militaire, est certain d'emporter dans sa digne retraite la gratitude de l'armée et du pays.

* * *

Le *colonel cdt. de corps Scheibli*, mis à la tête du 2^e C. A., remplace le colonel Bridler. Il était chef de la 3^e division. La presse a rappelé ses états de service et les mérites qu'il s'est acquis durant son commandement de la division bernoise. Résumons, dans le style télégraphique que nous impose le manque de place, la carrière de cet officier dont on se plaît à reconnaître à la fois la valeur professionnelle et l'aménité de son caractère.

Le colonel Scheibli, né en 1868, Zuricois d'origine, fut pendant de nombreuses années à la tête d'une importante entreprise industrielle, à Triengen. Sortant de l'artillerie, il entra très jeune à l'état-major général. Promu colonel en 1916, il devint chef d'état-major de la 6^e division, puis commandant de la 17^e brigade d'infanterie. Sa nomination au grade de colonel-divisionnaire date du 22 novembre 1922 et c'est le 1^{er} janvier 1923 qu'il fut placé à la tête de la 3^e division, en remplacement du regretté colonel Schlapbach.

Le *Berner Tagblatt* du 28. 11. 31 rappelle avec esprit la mauvaise humeur de certains Bernois, à l'époque (1923) où fut mis un « Zuricois » à la tête de « leur » division. Il faut savoir que, même sur le plan fédéral, sévit encore ce que nos amis de la Suisse alémanique appellent le « Kantönligeist » (esprit de canton ou de clocher). Ils veulent que leur divisionnaire soit un enfant de Berne, comme ils ne supporteraient pas non plus que leurs ours fussent naturalisés vaudois, ce qui est d'ailleurs une supposition fantasque...

Ceci dit pour marquer que le colonel Scheibli eut d'autant plus de mérite à acquérir la pleine confiance des troupes de la 3^e division, auprès desquelles il jouit du prestige et de l'autorité qui sont l'apanage d'un chef de valeur, connaissant l'art d'être simple et possédant la vertu de demeurer modeste.

* * *

Ce fils du terroir, les Bernois l'ont retrouvé dans la personne du *colonel Prisi*, devenu commandant de la 3^e division. Type de beau grenadier, de haute stature, taillé dans le roc bernois, le regard droit, le colonel Prisi dispose d'une silhouette de jeune « vieux militaire ».

Il naquit en 1875, à Uebeschi. On le vit lieutenant en 1897, en 1905 capitaine. Nommé major sept ans plus tard, il commanda le bataillon 31, à base de Bernois authentiques. Jeune officier d'état-major, pendant l'occupation des frontières, il fut attaché à l'E.-M. de la 3^e division, dont il devint, en 1922, le chef. Remis dans la troupe, il commanda le 18^e régiment d'infanterie, puis, de 1924 à 1929, la brigade de montagne 9. A sa nomination au commandement de la 3^e division, il était, depuis 1929, chef d'état-major du 2^e corps d'armée.

Devenu officier de carrière, le colonel Prisi abandonne l'enseignement des mathématiques au Gymnase de Berne. Sa nomination a été accueillie avec chaleur par tous ceux qui, le connaissant, estiment qu'on a mis « the right man in the right place ».

* * *

Une simple constatation.

Ceux qui se piquent de pratiquer les sciences occultes n'auront sans doute pas manqué de relever que, de nos trois commandants de corps et six divisionnaires actuels, un seul — le colonel Biberstein — est sorti du corps patenté des officiers-instructeurs.

Faut-il inférer de là que seules les carrières civiles sont éminemment propres à développer les qualités inhérentes au métier de futur grand chef ? Cela paraît être l'évidence même. Ou bien la constellation présente résulte-t-elle d'un processus astronomique, au hasard des bouleversements qui sont la caractéristique de ces « hautes sphères » ?

Quoi qu'il en soit, il est assez piquant de constater que la carrière militaire est l'un des seuls compartiments de l'activité humaine où « la fonction ne crée pas naturellement l'organe », où la spécialisation, au lieu d'être un agent moteur, susceptible d'entretenir le mouvement en le perfectionnant, est au contraire un élément de stagnation. Il est bien évident que nos officiers de carrière, dont la plupart sont obligés de tourner, pendant 25 à 30 ans, sur la piste d'une place d'exercice, n'ont plus, le temps passant, l'esprit suffisamment aéré pour devenir de sérieux candidats au commandement de nos grandes unités.

Ou bien encore faut-il admettre qu'à l'exemple de la théologie, la carrière militaire mène à tout... à condition d'en sortir ?

Autant d'hypothèses gratuites ! La vérité pourrait être qu'actuellement le recrutement, la formation professionnelle et l'usage (nous ne disons pas l'usure) que l'on fait de nos instructeurs militaires ne sont pas de nature à maintenir dans l'esprit de tous l'ardente

volonté de réussir, ni le constant désir de leur perfectionnement intellectuel.

Nous aurons, une fois ou l'autre, l'occasion de revenir sur la seule question de la formation de nos officiers de carrière. Elle n'affecte en aucune manière le principe même de l'accession de nos officiers aux hautes charges de notre armée. Bien au contraire, il est parfaitement logique que seuls les plus aptes atteignent au sommet de notre hiérarchie militaire.

Un monument à la mémoire du colonel F. Feyler.

A l'occasion de sa réunion annuelle de la Sainte-Barbe et sur la proposition du colonel H. Lecomte, la « Société des armes spéciales » (artillerie et génie) a décidé d'entreprendre un mouvement en faveur de l'érection, au petit cimetière d'Ecublens, d'un monument à la mémoire du colonel F. Feyler, qui illustra pendant tant d'années, notre pays, comme historien et critique militaire. La *Revue militaire suisse* s'associe avec chaleur à ce geste de reconnaissance et de piété envers son regretté directeur. Elle remercie le colonel Lecomte d'avoir pris une initiative qui l'honore.

Communications du comité central de la Société Suisse des Officiers.

1. *Réorganisation de l'armée.* — Le C. C. rappelle qu'il recevra avec intérêt tout manuscrit se rapportant à l'étude de la réorganisation de notre armée. Il s'efforcera de diffuser, à l'intention des sections de la S.S.O. les documents qui seront de nature à faire jaillir des discussions intéressantes.

2. *Fête du 2^e centenaire de la Société suisse des officiers.* — Cet anniversaire sera célébré en novembre 1933. Une petite brochure illustrée dont le texte a été confié à un historien de valeur, rappellera la fondation et le développement de la Société suisse des officiers. A cet effet, le comité central prie les officiers qui seraient détenteurs d'un document historique (photo, dessin, manuscrit, etc.) se rapportant à l'activité de la S.S.O., de bien vouloir le lui faire parvenir, à titre de prêt.

3. *Travaux-concours 1932.* — Le Comité central prie les officiers de lui proposer tout sujet d'étude susceptible de se prêter à un développement intéressant et en rapport avec les questions qui préoccupent actuellement nos milieux militaires.

4. *Activité des officiers en faveur des sociétés de sous-officiers.* —

Le Comité central invite les officiers à prêter leur concours aux sociétés de sous-officiers, dont l'activité en dehors du service mérite de retenir leur attention. Cet appui peut se manifester soit par des conférences, soit dans la direction de petits exercices tactiques. Les officiers qui voudraient se mettre à la disposition des sociétés de sous-officiers sont priés de s'entendre directement avec les comités de ces groupements.

5. *Soldat suisse.* — Le Comité de rédaction de ce journal dont les utiles efforts méritent l'encouragement de tous les officiers, nous prie d'insister auprès de nos membres pour les inviter à faire tenir au *Soldat suisse* toute documentation manuscrite ou illustrée pouvant servir la cause de ce journal. Il s'agit notamment d'études relatives à la tactique des petites unités, groupe et section, pouvant être reproduites avec profit dans le *Soldat suisse*. Il appartient aux officiers de soutenir par tous les moyens l'œuvre digne d'intérêt entreprise par ce sympathique périodique et nous espérons que notre appel ne restera pas sans écho.

6. *Notre défense nationale.* — Cette brochure, dont la traduction française vient de sortir de presse, sera remise

gratuitement :

- a) à tous les officiers, membres de la S.S.O. ;
- b) à tous les députés des Chambres fédérales ;
- c) à des élèves sous-of. et aux aspirants-officiers

pour le prix de 45 cts. l'exemplaire ;

aux commandants d'unités pour leurs sous-officiers ;

pour le prix de 50 cts. l'exemplaire :

aux sociétés d'officiers, aux commandants d'école ou de troupes aux fins de propagande,

à la Ligue suisse pour la Défense nationale.

Toutes les commandes doivent être adressées exclusivement au *Secrétariat de la Société suisse des officiers*, Vord. Vorstadt 21, Aarau.

La brochure « Notre Défense nationale » est en vente dans le commerce, au prix de 80 cts.
